

MAIRIE DE ST MANDRIER SUR MER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

=====

Nombre de Membres
En exercice : 11

Présents : 8
Pouvoir : 1
Absents : 3

SEANCE DU 6 AVRIL 2021

=====

Qui ont pris part à la délibération : 9

L'an deux mil vingt et un et le 6 du mois d'avril à 18 h 30, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de ST MANDRIER/MER a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Véronique VIENOT, vice-présidente du CCAS.

Présents : Mme VIENOT - Mme DEMIERRE - M. CALMET Conseillers municipaux - Mme MAIS - Mme MARECHAL - Mme BROGLY - Mme ROURE - Mme PECHARD, Membres

Pouvoir : M. VINCENT à Mme VIENOT

Absents excusés : M. VINCENT - Mme MATHIVET - Mme SAUQUET

3 - AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2020

Madame Véronique VIENOT, vice-présidente, expose à l'Assemblée que le Compte Administratif de l'exercice 2020 est arrêté comme ci-après :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	<i>Dépenses ou déficits</i>	<i>Recettes ou excédents</i>	<i>Dépenses ou déficits</i>	<i>Recettes ou excédents</i>	<i>Dépenses ou déficits</i>	<i>Recettes ou excédents</i>
Opérations de l'exercice	114 585,91 €	124 689,70 €	1 987,00 €	2 753,64 €	116 572,91 €	127 443,34 €
Résultat exercice 2020		10 103,79 €		766,64 €		10 870,43 €
Résultat antérieur reporté		26 562,97 €		3 649,61 €		30 212,58 €
Résultat de clôture 2020		36 666,76 €		4 416,25 €		41 083,01 €

- OUI l'exposé de Madame la Vice-Présidente ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales
- VU le Compte Administratif de 2020 ;
- Statuant sur l'affectation de ce résultat ;

DECIDE à l'UNANIMITE

D'affecter le résultat comme suit :

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement est arrêté à la somme de **36 666.76 €**, somme reprise au compte 002 RECETTES du BP 2021.

Le solde d'exécution de la section d'investissement est arrêté à la somme de **4 416,25 €**, somme reprise au compte 001 RECETTES du BP 2021.

Pour extrait conforme, le 7 avril 2021.

Signé :
La Vice-Présidente
Véronique VIENOT